

**ENTREPRISE INDIVIDUELLE
DECLARATION DU CONJOINT COLLABORATEUR
(Concerne les personnes mariées ou liées au chef d'entreprise par un
pacte civil de solidarité)**

Article R 123-37-6° du code de Commerce

« Sont déclarés dans la demande d'immatriculation : les nom, nom d'usage, pseudonyme, prénoms, date et lieu de naissance, domicile lorsqu'il est différent de celui de l'assujetti, et nationalité du conjoint qui collabore effectivement à l'activité commerciale de l'assujetti dans les conditions définies par l'article R 121-1 du Code de Commerce ».

Article 14 du décret 98-247 du 2 Avril 1998 (relatif au Répertoire des Métiers)

« Le conjoint collaborateur d'une personne physique...immatriculée au Répertoire des Métiers qui remplit les conditions fixées par les articles R 121-1 et R 121-2 du Code de Commerce relatif au conjoint collaborateur fait l'objet d'une mention à ce Répertoire ».

Je soussigné(e)

.....

Nom d'usage

.....

Nom de jeune fille

.....

Prénom

Né(e) le

à

Conjoint ou conjointe de

Déclare opter pour le statut de conjoint collaborateur et déclare répondre aux conditions de ce statut.

Signature :

Fait à

Le